

BILAN GÉNÉRAL CONCOURS COMMUN VOIE E

SESSION 2018

<i>1 – Présentation du concours</i>	<i>1</i>
<i>2 – Profils des inscriptions</i>	<i>1</i>
<i>3 – Les affectations – Profils des intégrés</i>	<i>2</i>
<i>4 – Conclusion</i>	<i>2</i>

I. Présentation du concours

Le concours est ouvert aux étudiants inscrits en première année d'études dans l'une des écoles normales supérieures (ENS) de Paris-Saclay ou de Lyon et admis en liste principale de la session 2017 du concours A ENV.

Le recrutement par la voie E se fait sur la base du rang d'entrée à l'ENS, des résultats obtenus lors de la première année de scolarité et d'une épreuve d'entretien d'une durée de 30 minutes qui vise à apprécier la qualité du projet professionnel du candidat et sa capacité à mener en parallèle deux longs cursus de formation.

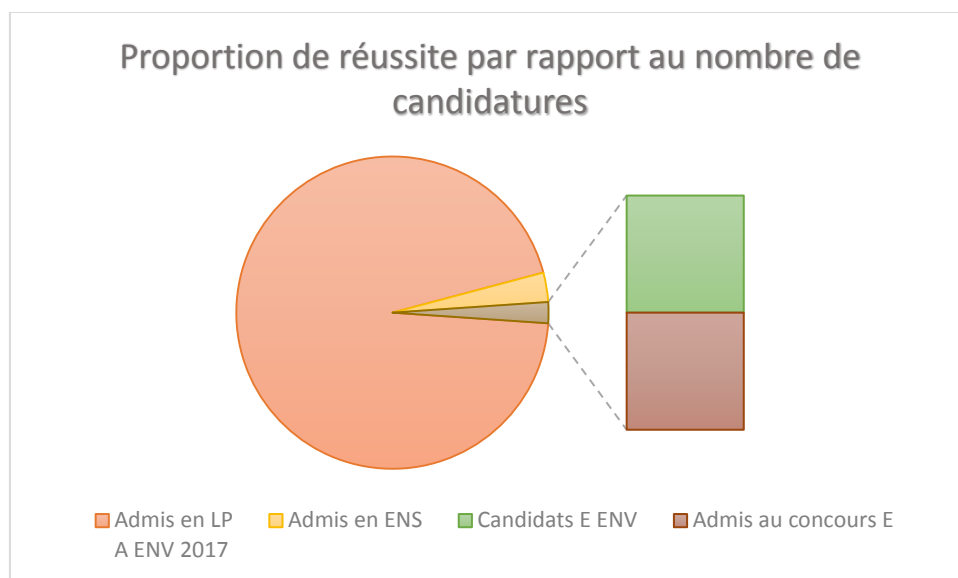
Les écoles qui recrutent sur ce concours sont les deux écoles nationales vétérinaires d'Alfort (ENVA) et de Lyon (VetAgro Sup), offrant 6 places au total à raison de 3 chacune.

II. Profils des inscriptions

/ / / / / / / /	2018	2017	2016
ENS DE PARIS-SACLAY	1	1	2
ENS DE LYON	4	3	4
DEMISSIONS	0	1	0
TOTAL	5	3	6

Sur les 436 candidats admis en liste principale au concours A ENV de la session 2017, ils étaient 14 candidats potentiels au concours E, admis dans l'une des deux ENS concernées par le concours.

5 se sont inscrits au concours E 2018. Cette session a connu 100% de réussite.



III. Les affectations – Nombre d’intégrés par école

	2018	2017	2016
ENV ALFORT	2	0	3
VETAGRO SUP LYON	3	2	3
DEMISSIONS	0	1	0
TOTAL	5	2	6

IV. Conclusion

Le concours commun de la voie E n’a pas posé de difficulté particulière. Depuis 2015, il est le fruit de la volonté de quelques candidats volontaires au double cursus ENS/ENV qui vise à former des chercheurs vétérinaires. Le taux de remplissage est supérieur à l’année 2017 qui a connu 2 démissions au total, et inférieur à 2016, compte tenu du nombre de candidatures.

Le service des concours tient à remercier l’ensemble de l’équipe d’examineurs qui a contribué au bon déroulement de l’épreuve du concours, souhaite pleine réussite à tous les candidats intégrés de cette session ainsi qu’une pleine réussite aux futurs candidats au concours en 2019.

A Paris, le 12 Avril 2018



Anne-Laure TRIDON
Chef du service des concours